

SAISON 2022-2023 - LISTE DES AMENDES ET REDEVANCES

N° de compte du C.P.N. : BE29 0689 3158 2064

	1. INTERCLUBS			
1.1	Communication des résultats :			
	- par match non communiqué dans les délais:			
1.1.1	a) Première infraction			5,00 €
1.1.2	b) Deuxième infraction			10,00 €
1.1.3	c) Troisième infraction et suivantes			15,00 €
1.2	Encodage /envoi des feuilles de match :			
1.2.1	a) par feuille de match non encodée dans les délais sur le site internet			4,00 €
1.2.2	b) feuille de match non envoyée dans les 8 jours à la demande du contrôleur interclubs ou secrétaire prov.			50,00 €
1.3	Mauvais alignement liste de force :			
1.3.1	- joueur aligné deux fois dans la même semaine d'interclubs			7,00 €
1.4	Match(es) non joué(s) lors d'une rencontre interclubs :			
1.4.1	a) 1 match Divisions 1 à 5 messieurs et 1 à 2 dames			3,00 €
1.4.2	b) 1 match Division 6 messieurs et 3 dames			1,00 €
1.4.3	c) 2 matches Divisions 1 à 5 messieurs et 1 à 2 dames			6,00 €
1.4.4	d) 2 match Division 6 messieurs et 3 dames			2,00 €
1.4.5	e) 3 matches Divisions 1 à 5 messieurs et 1 à 2 dames			9,00 €
1.4.6	f) 3 match Division 6 messieurs et 3 dames			3,00 €
1.5	Joueur ou joueuse absent(e) en interclubs - WO			
1.5.1	a) en division 6 messieurs et en division 3 dames			5,00 €
1.5.2	b) autres divisions messieurs et dames			10,00 €
1.6	Forfait:			
1.6.1	a) division 1, 2 et 3 messieurs ; division 1 dames 1 ^{ière} à 17 ^{ième} semaine			40,00 €
1.6.2	b) division 1, 2 et 3 messieurs ; division 1 dames 18 ^{ième} à 22 ^{ième} semaine			80,00 €
1.6.3	c) division 4 et 5 messieurs ; division 2 dames 1 ^{ière} à 17 ^{ième} semaine			25,00 €
1.6.4	d) division 4 et 5 messieurs ; division 2 dames 18 ^{ième} à 22 ^{ième} semaine			50,00 €
1.6.5	e) division 6 messieurs; division 3 dames 1 ^{ière} à 17 ^{ième} semaine			15,00 €
1.6.6	f) division 6 messieurs; division 3 dames 18 ^{ième} à 22 ^{ième} semaine			30,00 €
1.7	Supplément pour forfait non prévenu :			
1.7.1	Toutes divisions non prévenu ou moins de 24 heures à l'avance			50,00 €
1.7.2	Toutes divisions prévenu entre 24 et 48 heures à l'avance			25,00 €
1.8	Forfait général			
1.8.1	a) division 1, 2 et 3 messieurs ; division 1 dames 3 premières semaines			75,00 €
1.8.2	b) division 1, 2 et 3 messieurs ; division 1 dames 4 ^{ième} à 19 ^{ième} semaine			75,00 €
1.8.3	c) division 1, 2 et 3 messieurs ; division 1 dames 20 ^{ième} à 22 ^{ième} semaine			150,00 €
1.8.4	d) division 4 et 5 messieurs ; division 2 dames 3 premières journées			25,00 €
1.8.5	e) division 4 et 5 messieurs ; division 2 dames 4 ^{ième} à 19 ^{ième} semaine			50,00 €
1.8.6	f) division 4 et 5 messieurs ; division 2 dames 20 ^{ième} à 22 ^{ième} semaine			100,00 €
1.8.7	g) division 6 messieurs; division 3 dames 3 premières journées			10,00 €
1.8.8	h) division 6 messieurs; division 3 dames 4 ^{ième} à 19 ^{ième} semaine			30,00 €
1.8.9	i) division 6 messieurs; division 3 dames 20 ^{ième} à 22 ^{ième} semaine			60,00 €
1.9	Conditions de jeu			
1.9.1.	Température insuffisante dans le local de jeu (entre 10 et 15°).			15,00 €
2	2. COUPE			
2.1	a) Non inscription obligatoire d'équipes - par équipe			40,00 €
2.2	b) Forfait au premier tour			40,00 €
2.3	Supplément si non prévenu			20,00 €
2.4	c) Forfait simple prévenu après le premier tour			15,00 €
2.5	Supplément si non prévenu			15,00 €
2.6	d) Forfait journée finale prévenu			25,00 €
2.7	Supplément si non prévenu			15,00 €
2.8	e) Non envoi des feuilles de match dans les délais prévus			5,00 €
2.9	f) N° de match manquant ou incorrect			5,00 €
2.10	g) feuille non correctement remplie			5,00 €
3	3. FRAIS DE DEPLACEMENT distance entre les salles (Interclubs & Coupe)			
3.1	a) de 5 à 25 km			10,00 €
3.2	b) de 26 à 50 km			20,00 €
3.3	c) de 51 à 75 km			30,00 €
3.4	d) de 76 à 100 km			40,00 €
	Ces frais sont versés au club qui devait recevoir			
4	4. CRITERIUMS	Inscription	Amende	Total
4.1	a) Absence non prévenue	6,00 €	14,00 €	20,00 €

4.2	b) Absence prévenue	6,00 €	9,00 €	15,00 €
4.3	c) Absence prévenue au min 48h avant le début de la compétition	6,00 €	4,00 €	10,00 €
5	5. MASTERS & TOURNOIS			Total
5.1	Absence, par série inscrite	4,00 €	4,00 €	8,00 €
Le montant total est à payer sur le compte du C.P. qui versera la somme due au club organisateur.				
6	6. COMPETITIONS PROVINCIALES			
6.1	Refus ou absence à l'arbitrage par joueur en simple et double			12,00 €
	Cartes jaunes :			
6.2	a) 1ère carte jaune reçue			12,00 €
6.3	b) 2ème carte jaune reçue			12,00 €
6.4	c) 3ème carte jaune reçue			24,00 €
6.5	d) 4ème carte jaune reçue			48,00 €
6.6	Carte rouge :			24,00 €
7	7. INSCRIPTIONS			
	Par équipe			
7.1	a) Interclubs Messieurs & Dames			10,00 €
7.2	b) Interclubs Vétérans & Aînées			10,00 €
7.3	c) Coupes Provinciales			10,00 €
	Individuelle			
7.4	a) Critérium Classement			6,00 €
7.5	b) Critérium des Jeunes			6,00 €
7.6	c) Circuit Provincial des Jeunes Dandoy-Sport			3,00 €
7.7	d) Masters			4,00 €
7.8	e) Championnats provinciaux en simples			5,00 €
7.9	f) Championnats provinciaux en doubles (4€ par joueur)			8,00 €
7.10	g) Championnats provinciaux en doubles mixtes (4€ par joueur)			8,00 €
8	8. REDEVANCES			
	Frais administratifs			
8.1	a) Documents repris lors des AG			0,00 €
8.2	b) Envoi des documents par courrier - Forfait par envoi			30,00 €
	Tournois			
8.3	a) Demande d'un JA pour organiser la compétition			0,00 €
8.4	b) Demande de réaliser les tableaux sur place			Frais Depl
	Challenges			
8.5	a) Challenge autorisé en même temps qu'un Masters (rayon > 20 Kms)			75,00 €
	a) Challenge autorisé en même temps qu'un Masters (rayon <= 20 Kms)			200,00 €
8.6	b) Challenge non autorisé			250,00 €
	Arbitrage			
8.7	a) Absence d'arbitre diplômé actif ou en formation: 6 équipes et plus			120,00 €
8.8	b) Arbitrage & formation arbitre, par équipe			5,00 €
8.9	c) Carnet d'arbitrage, sans envoi postal			6,00 €
8.9	d) Carnet d'arbitrage, par envoi postal			10,00 €
8.10	Site internet : maintenance et développement, par club			75,00 €
	Retard de paiement			
8.11	a) Facture de début et/ou de fin de saison, majoration de 5% au premier rappel (échéance de la facture) ainsi que pour le second, quinze jours après le premier.			
8.12	b) Facture de début et/ou fin de saison après un mois de retard de paiement. Perte de qualification des équipes, jusqu'à paiement, pour disputer l'interclubs en application des RS			
8.13	c) Amendes joueurs, majoration de 10% par rappel espacés de quinze jours, avec un minimum de 5 €.			
8.14	d) Amendes joueurs, après un mois de retard, perte de qualification du joueur pour toutes compétitions.			
8.15	Comité			
8.15.1	Comité incomplet, manque président et/ou secrétaire et/ou trésorier. Amende doublée après quinze jours.			25,00 €
8.15.2	Comité incomplet après deux mois (8.15.1) Perte de qualification des équipes.			
8.16	Mesures Covid			
8.16.1	Pas de matériel Covid, repris dans le règlement provincial 'Spécial Covid'			50,00 €
8.16.2	Pas de matériel Covid, repris dans le règlement provincial 'Spécial Covid', deuxième infraction.			100,00 €
8.16.3	Pas de matériel Covid, repris dans le règlement provincial 'Spécial Covid', troisième infraction et suivantes.			200,00 €